



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Aides soignants

Question écrite n° 51140

Texte de la question

M. Louis Le Pensec attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation de certains élèves en école d'aide soignant qui rencontrent les plus grandes difficultés pour payer leur formation et qui ne disposent d'aucune source de revenus pour vivre et, le cas échéant, faire vivre leur famille. Bien que relevant de situations souvent différentes, il lui expose que les intéressés s'estiment victimes de discriminations face aux différences parfois substantielles du coût de la formation suivant les écoles. Faute d'entrer dans les cadres existants des aides à la formation, ils risquent, pour beaucoup d'entre eux, d'être contraints d'abandonner après avoir beaucoup investi pour la réussite d'un concours difficile qui ouvre la voie d'une formation qualifiante, opportunité inespérée pour certains. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend prendre des initiatives afin d'harmoniser le coût des formations et d'assurer à l'ensemble des élèves un statut leur permettant de financer leurs études.

Données clés

Auteur : [M. Le Pensec Louis](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51140

Rubrique : Professions paramédicales

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 2028